

Fonctionnement de l'établissement

Obligation scolaire

Tout enfant, dès la 3^e année maternelle, est tenu de se rendre à l'école quotidiennement.

Toute absence d'un jour doit être justifiée.

Toute absence excédant 2 jours doit être accompagnée dès le 3^eme jour d'un certificat médical.

Utilisation de l'image

Lors de certaines activités, les élèves pourraient être filmés ou photographiés.

Les parents qui s'opposent à l'éventuelle utilisation ou diffusion de ces supports sont priés de le signaler par écrit à la direction

Nos spécificités

L'école communale de Fétille organise, en parallèle à la filière francophone, un programme d'apprentissage en immersion anglaise dès la 3^e maternelle.

L'objectif du programme immersif est d'amener les élèves à la fin de la 6^eme primaire à :

- des compétences en anglais, les plus proches possibles des compétences d'enfants natifs du même âge ;
- des compétences en français, mathématiques et éveil, au moins égales à celles d'enfants non immergés.

Afin que l'élève se trouve dans les meilleures conditions d'apprentissage possibles, il est souhaitable qu'à l'entrée dans le programme d'immersion, qu'il s'agisse de la 3^e maternelle ou d'une classe de primaire, l'enfant maîtrise la langue française.

L'horaire de l'enseignement en immersion est réparti comme suit :

	En anglais	En français
M3	20 périodes	6 périodes
P1	21 périodes	3 périodes
P2	21 périodes	3 périodes
P3	12 périodes	12 périodes
P4	12 périodes	12 périodes
P5	12 périodes	12 périodes
P6	12 périodes	12 périodes

Les cours de psychomotricité (3e maternelle), les cours d'éducation physique et les cours philosophiques (école primaire) sont dispensés en français.

Dans le courant de la scolarité primaire, un voyage scolaire peut être organisé à destination d'un pays anglophone.

Remplacement d'un enseignant en langue cible.

En cas d'absence d'un enseignant en langue cible, le Pouvoir Organisateur recherchera un remplaçant possédant les titres requis et suffisants pour exercer la fonction.

En cas de pénurie, et selon les dispositions légales, le projet immersif sera suspendu provisoirement.

L'objectif premier étant de garantir que les élèves atteignent bien les compétences définies dans les socles et que les cours soient assurés, l'agent absent sera dès lors remplacé par un enseignant francophone durant la durée de son absence. (cf. circulaire 2770 du 25/06/2009)

Notre pédagogie

Nos méthodes au quotidien

En conformité avec le décret 'Missions' de la Communauté française, en adéquation avec les projets éducatif et pédagogique de notre Pouvoir Organisateur, notre établissement poursuit, sans ordre de priorité :

1) Le développement harmonieux de l'enfant

L'école désire aider chaque enfant à développer au maximum ses capacités, son autonomie et la confiance en soi, en organisant notamment :

Des cours hebdomadaires d'éducation physique pour les enfants du primaire.

Des cours de natation dans le cycle supérieur de l'enseignement primaire.

La psychomotricité dès la maternelle.

La découverte des règles d'hygiène et alimentaire au départ d'activités diverses : collations saines, petit déjeuner santé...

De nombreuses journées sportives tout au long du parcours scolaire de l'enfant..

Une initiation à différents sports.

2) La maîtrise par tous des compétences et des acquis de base

- En plaçant, à de nombreuses reprises, l'enfant dans des situations qui l'incitent à faire des liens entre les différentes disciplines et à transposer ses connaissances et compétences entre ces disciplines.

- Organisations de groupes différenciés (ateliers, travaux de recherche, remédiations, parrainage...), en gardant toutefois comme priorité le travail individuel

- En développant la capacité de l'enfant, en filière anglophone, à s'adapter à la langue de l'interlocuteur.

3) Le développement de l'expression, la communication et la créativité

- Participation à des spectacles, à des animations musicales, à l'heure du conte, le tout dans le cadre de projets précis en rapport avec l'enseignement.
- Place importante de l'expression artistique (musique, théâtre, dessins, peintures, bricolages...) le tout dans les classes mais aussi en collaboration avec des partenaires extérieurs comme les Chiroux, Dynalivres, ou encore les Jeunesses musicales...

4) Le développement de la curiosité et de l'esprit scientifique.

- Développement de l'esprit critique des enfants en leur proposant des activités et des expériences variées.
- Questionnements, recherches, raisonnements, expériences, suscités par des situations mobilisatrices au départ des apprentissages.
- Utilisation de matériel de référence, de techniques et d'outils différents.

5) Le développement de l'autonomie et de la confiance en soi.

- Apprentissage de l'organisation du temps de travail, en complémentarité avec la famille et dans la continuité des acquis de l'enfant.
- Aider l'enfant à accepter ses erreurs et à utiliser celles-ci pour améliorer ses apprentissages.

6) Le développement de la solidarité et l'ouverture aux autres et à leur culture.

- Ouverture aux autres et à leur culture au travers de projets occasionnels (correspondance, visites, fêtes d'école, voyages à l'étranger) ainsi qu'au travers de l'apprentissage de la langue anglaise et des cultures qui y sont liées.
- Participation à des mouvements d'entraide :(Fonds Truffaut, Télévie, Journée du pyjama, visite et collaborations avec des personnes âgées ou handicapées,...)
- Situations et activités qui développent le souci de venir en aide aux autres (tutorats, jeux de coopération, jeux et sports d'équipe...)
- Conseils de classe
- Participation à des activités sur le devoir de mémoire (Commémoration du 11 novembre et du 8 mai, Territoire de la mémoire...)

La participation des élèves est requise à toutes les activités scolaires organisées par l'établissement en vue de l'acquisition du Certificat d'Etudes de Base

7) L'intérêt à la vie sociale et économique

- Apprentissage du respect des règles de vie en société (politesse, jeux symboliques, respect d'autrui, des horaires...)
- Elaboration par les enfants d'un règlement qui sera appliqué en classe, comme en sorties ou sur les cours de récréation, ainsi que des sanctions résultant du manquement à ces règles.
- Participation à des activités traitant du gaspillage, de la pollution, du racisme, ...

8) Découvertes de la richesse de l'histoire du patrimoine culturel et de l'environnement naturel.

- Activités en dehors de l'école accessible à tous, débouchant sur des activités d'éveil
- Classes de dépaysement tous les deux ans
- Voyage en Angleterre tous les deux ans pour les élèves du cycle supérieur.

9) Intégration des élèves à besoin spécifiques

- Collaboration étroite avec le CPMS et l'enseignante extérieure venant en soutien si c'est le cas.
- Collaborations étroites avec les acteurs extérieurs qui travaillent avec l'enfant (logopède, psychomotricien,)
- Travail de l'enfant adapté tant au niveau du contenu que de la forme pour pallier aux manquements éventuels.
- Remédiation ponctuelle selon l'évolution de l'enfant.
- Utilisation de référentiels et/ou de matériel supplémentaire et/ou adapté.
- Conseils de classe et rencontres avec les parents pour des feed-back

Les actions prioritaires

Dans les 3 prochaines années...

- Organiser le travail en cycle au sein de toutes les classes primaires francophones et une partie des classes primaires anglophones afin d'assurer la continuité des apprentissages.
- Poursuivre la réorganisation et la régulation des cours de récréation et mettre en place des cercles de médiation.
- Lutter contre la violence, les conflits et le harcèlement à l'école.